

Le Maire de Manhac,

Aux membres du Conseil Municipal

Aux habitants de la commune

Le 26 avril 2024



Objet : Convocation des membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

VENDREDI 03 MAI 2024 à 20H00

Salle du Conseil Municipal

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Le maire

Bernard CALMELS



ORDRE DU JOUR

1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

- 12/04/2024

2- Délibérations

1. Création poste permanent 20h adjointe administrative
2. Adhésion centrale d'achat du SMICA
3. Approbation du montant du fonds de concours pour les travaux de voirie 2023
4. Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Énergies de l'Ariège (SDE09), de l'Aveyron (SIEDA), du Cantal (SDEC), de la Corrèze (FDEE 19), du Gard (SMEG), du Gers (SDEG), de la Haute-Loire (SDE 43), des Hautes-Pyrénées (SDE65) du Lot (TE46), de la Lozère (SDEE), des Pyrénées-Orientales (SYDEEL 66), du Tarn (SDET) et du Tarn-et-Garonne (SDE82) pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique
5. Transfert de la compétence « Eclairage Public » de la commune au SIEDA
6. Adhésion au groupement de commande porté par L EPAGE sur l'assainissement

3- Divers

- Planning des élections européennes
- Préparation du 8 mai
- Journées Allur
- Ecole
- Présentation Projet de labellisation ApiCité pour Manhac par Dorian Bayol
- Questions diverses.